



**MAIRIE DE LA NEUVILLE-ROY**  
**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du lundi 02 mars 2026**  
**À 19 heures 30**

Séance du 2 mars 2026	
<b>Nombre de membres</b>	L'an deux mil vingt-six, lundi deux mars à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances et sur convocation adressée par le Maire à chacun de ses membres, sous la présidence de M. Thierry MICHEL, le Maire
<b>En exercice</b>	
<b>15</b>	
<b>Présents :</b> MM. T. MICHEL, P. LEFEBVRE, T. LESUEUR, A. ARMIEL, F. BONNARD, P. LE ROY, VAN VOOREN, N. VOGT, Mmes E. NUYTENS, L. DELAPORTE, A. KRAL, D. MEYER, A. STRAZEL, J. WALBRECQ	
<b>Représenté :</b>	
<b>Date de la convocation :</b> 25/02/2026	<b>Absent non excusé :</b> M. B. NOÉ <b>Absent excusé :</b>
<b>Date d'affichage :</b> 25/02/2026	<b>Secrétaire de séance :</b> M. Xavier VAN VOOREN

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil.

M. le Maire informe l'assemblée que l'ordre du jour devait comporter le vote du compte financier unique pour le budget principal et le budget annexe mais en raison de la panne nationale des applications Hélios (logiciel de gestion comptable des collectivités) et CDG-D (compte de gestion), nous ne pouvons délibérer.

**À L'ORDRE DU JOUR**

**Point N°1. Désignation d'un secrétaire de séance**

Monsieur Xavier VAN VOOREN est désigné comme secrétaire de séance, à l'unanimité.

**Point N°2. Approbation du dernier procès-verbal**

Après lecture du procès-verbal de la dernière séance par M. le Maire, il demande s'il y a des remarques. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

**Point N°3. Proposition d'acquisition d'une parcelle de terre**

*Délibération N°2026-002*

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'une proposition de vente lui a été faite. Il s'agit d'un terrain situé au bout de la rue Pennellier d'une surface totale de 693 M2, cadastré section H N°574, 575 et 580. Il précise que cette parcelle classée en zone UA n'a pas d'accès direct à une voie ouverte à la circulation publique.








Après discussion, il est décidé de faire une proposition d'achat fixée à 2000 € maximum.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- \* **APPROUVE** l'achat de cette parcelle pour un prix fixé à 2000 € maximum,
- \* **CHARGE** Monsieur le Maire d'effectuer la démarche pour la négociation.

<b>Point N°4.      <u>Informations et questions diverses</u></b>
------------------------------------------------------------------

M. le Maire prend la parole :

-  M. le Maire informe qu'une course de vélos passera dans la commune le 24 avril de nuit entre 1 heure et 8 heures, c'est la Race Across Paris 2026,
-  M. Le Maire informe que le circuit de l'Aronde est reconduit en 2026, le 1<sup>er</sup> mai,
-  Informe du marquage au sol effectué ce jour après de longs mois d'attente, mais le temps n'était pas propice à ces travaux,
-  Informe qu'il a eu une réunion avec l'entreprise Eurovia et M. Auguet maître d'œuvre concernant la fin des travaux de la requalification de la rue neuve et notamment l'eau stagnante au début de la rue Sauvage,
-  Concernant les travaux : la salle des associations a été repeinte, reste à faire la cuisine et les toilettes, la taille a repris. Le rangement de l'atelier a été entrepris et une machine à laver a été rachetée. Concernant l'église un devis a été demandé pour le nettoyage. L'électricité va être refaite dans le local musique au presbytère.
-  Pas de nouvelle de l'Opac,
-  M. le Maire souhaite revoir avec le Conseil Départemental concernant la réfection de la rue Pennellier, pas seulement faire des rustines !

N'ayant plus d'information, M. le Maire donne la parole à l'assemblée :

M. LESUEUR : Un poteau cassé à la base supportant le filet.

Samedi prochain à 10 heures : La Neuville-Roy propre.

À 14 heures : finale départementale de lecture à la salle des fêtes.

M. LEFEBVRE : Concernant la fanfare de La Neuville-Roy : elle a été dissoute par la Préfecture.

Remercie l'assemblée pour toutes ses années.

M. LE ROY : Signale des déchets présents à l'aire de jeux.

Camion toujours stationné sur la voirie, il défonce les trottoirs.

Il remercie l'assemblée et souhaite « bon vent » à tous. Qu'il reste disponible.

M. VAN VOOREN : Informe d'un changement de président de l'Umrac, désormais c'est M. Dominique Kral.

Un camion stationne rue du Stade.

Rue Sauvage un poteau d'éclairage public vacille dangereusement. M. le Maire répond que l'entreprise va être contactée.

Mme DELAPORTE : Demande le marquage du parking rue du Puits Salé.

M. ARMIEL : Je vous remercie pour ses six années passées et bonne continuation.

Mme KRAL : Merci

L'ordre du jour étant épuisé et n'ayant plus de question de l'assemblée.

M. le Maire reprend la parole en remerciant chaleureusement l'assemblée pour son assiduité pendant toute la durée de ce mandat.

La séance est levée à 20 heures 25.

<b>02.03.2026</b>	002	Proposition d'acquisition d'une parcelle de terre	Approuvé à l'unanimité
-------------------	-----	---------------------------------------------------	------------------------

Conformément au décret 2010-783 du 8 juillet 2010, la présente séance de conseil municipal a comporté une délibération :

Le secrétaire de séance, M. Xavier VAN VOOREN,

Le Maire, Thierry MICHEL